

## Féminisme, néo-féminisme, misandrie : la controverse Alice Coffin



Alice Coffin, auteure de l'essai très controversé *Le génie lesbien*, fait face à de nombreuses attaques notamment en raison de sa radicalité jugée misandre par certains. Trois tribunes publiées par *Le Monde* le 16 octobre 2020 s'opposent avec véhémence. L'auteure de l'ouvrage aurait-elle raison ? Ou bien son ouvrage inciterait-il à la haine envers les hommes ?

Caroline De Haas, militante féministe, estime que les paroles de l'auteure du *Génie Lesbien* sont légitimes afin de lutter contre les inégalités des sexes et les violences faites aux femmes. Elle évoque les injures dont les femmes sont victimes (jusqu'à 1,2 millions de cas de harcèlement sexuel) mais aussi le viol ou les tentatives de viol, les féminicides et le nombre de conjoints violents auxquels environ 200 000 femmes font face.

A ses yeux c'est elle, c'est nous, c'est vous mais c'est surtout la France qui connaît des violences dont une immense partie est le fait par d'hommes, de collègues, d'amis ou de l'entourage proche. Elle appuie les propos de Madame Coffin qui sont pour elle une réalité dite non pas par simple opinion mais bien par sondages, enquêtes ou témoignages d'un monde où les femmes sont violentées car elles sont femmes dont la position est quasiment systématiquement perçue comme inférieure, on l'écrase, l'invisibilise, un monde où elle est oubliée.

Pour elle, Alice Coffin pointe une réalité qui dérange et qui est facile à nier au lieu de combattre ces violences qui donneront lieu à d'autres résistances. Ces mêmes résistances qui subissent parfois des découragements notamment lorsque l'Education nationale considère qu'il faut porter des vêtements « normaux » afin de régler les problèmes de harcèlement sexuel. Mme de Haas reste médusée lorsque malgré les nombreux signalements de harcèlement à rapport sexuel et les témoignages de femmes celles-ci ne sont malgré tout pas prises au sérieux au commissariat. Néanmoins cette militante reste optimiste, selon elle il y aura d'autres #metoo, d'autres manifestations à caractère féministe qui monteront d'un cran

les exigences des femmes grâce à ces nouvelles générations déterminées qui créeront des conséquences dans les familles, les entreprises et les milieux scolaires. Partout les femmes se font entendre, relèvent la tête, les questions sur les violences infantiles et féminines sont elles aussi remises à l'ordre du jour donnant à des changements profonds et radicaux qui font face à des tentatives de les faire taire mais ces tentatives ne feront pas le poids devant la prise de conscience de la réalité sur les violences sexistes et sexuelles.

En conclusion Madame Coffin est selon elle comme d'autres à la recherche de la suppression des violences masculines. Elle considère que plusieurs femmes dont elle se voit en Alice Coffin malgré ses paroles que beaucoup considèrent incommodes. Selon Mme de Haas des centaines de milliers de personnes iront dénoncer les violences sur femmes et enfants. Ainsi pour elle ce n'est que le commencement.

Selon Evan Raschel, professeur de droit, les deux ouvrages *Le Génie Lesbien* d'Alice Coffin et *Moi les hommes, je les déteste* de Pauline Harmange seraient ouvertement misandres c'est-à-dire qu'ils véhiculeraient la haine ou le mépris de l'homme. Ces deux livres ont donc suscité de nombreuses controverses et ont fait le tour des médias pour leur radicalité propre au genre littéraire choisi, le pamphlet.

Ce genre serait la réaction face au scandale d'imposture d'avoir été réduite au silence. Il permet donc de dénoncer en prenant pour l'individu ou un groupe d'individus, une idée ou bien un système idéologique (...) qui serait en l'occurrence ici la domination masculine voire les hommes en eux-mêmes.

Pour M. Raschel il ne s'agit pas d'apprécier la démarche des deux autrices mais simplement de rappeler que la publication d'un texte impose le respect de la loi notamment le respect de l'article 24 sur la liberté de la presse qui incrimine les provocations publiques, la haine et/ou la violence à l'égard d'un tiers en raison de son sexe, son orientation sexuelle (...) Les peines encourues si celle-ci n'était pas respectée pourraient aller jusqu'à 45 000 euros d'amende et un an d'emprisonnement. Par ailleurs la forme du pamphlet n'écarte pas l'interdit, portant souvent atteinte à la loi, une question pourrait alors se poser sur condamner ou ne pas condamner ce genre littéraire synonyme d'outrage. Mais selon lui le supprimer serait une restriction à la liberté d'expression qui reste importante dans une société démocratique. Cette liberté ne permet pas juste de passer des informations ou idées inoffensives, mais aussi de véhiculer des pensées pouvant heurter, inquiéter ou choquer.

Par ailleurs, la liberté n'a jamais été absolue. En effet selon ce professeur, elle s'exerce dans un espace commun qui selon la Déclaration des Droits de l'homme de 1789 consiste à ne pas nuire à autrui. Il faudrait pour lui imaginer si ces propos litigieux avaient visé au lieu des hommes, des femmes ou des personnalités appartenant à une communauté religieuse ou sexuelle. Du point de vue de ce professeur la parole pamphlétaire est une liberté qui pose une difficulté majeure qui est celle de l'identifier permettant à chaque personne poursuivie pour atteinte à autrui d'invoquer ce régime qu'il juge favorable laissant les magistrats dans la difficulté de procéder à des qualifications aussi subjectives (à l'inverse de la loi qui se veut prévisible).

Il faudrait donc pour lui relever la question sur le droit à l'humour : en supposant qu'il faille étendre des limites admissibles à la liberté d'expression dites humoristique qui pourrait être

difficilement distinguable avec ce qui relève réellement. Alors que beaucoup la désirent volontiers d'autres finiraient par l'user par mauvaise foi (« C'était pour rire... »).

M. Raschel estime que la forme du pamphlet n'a jamais bénéficié d'un jugement favorable de la part de la jurisprudence notamment par la cour de Cassation (exemple avec l'arrêt rendu le 19 décembre 2000). Il juge donc la liberté précieuse au point qu'il soit important de la préserver mais elle doit être écartée de ceux qui ne la méritent pas.

Selon Eva Illouz, sociologie directrice d'études à l'EHESS et auteure de la troisième et dernière tribune, le néoféminisme est de plus en plus attaqué. Elle suppose que c'est en raison de sa forte croissance ou bien en raison de son rejet par le corps social. Elle est restée stupéfaite qu'Harvey Weinstein et Jeffrey Epstein, coupables de viols, de pratiques d'intimidation et de harcèlement, aient pu un temps reprendre leurs places. Elle considère donc le néoféminisme mal nommé, puisqu'il s'appuie sur des apports théoriques vieux d'au moins quarante ans et elle ne comprend de quoi il est accusé. Selon elle les accusations envers ce mouvement sont diverses mais peuvent être résumées au fait qu'il a commencé par un combat pour la justice mais est désormais dominé par le ressentiment. Il se réfugie selon elle dans une conception identitaire et victimaire du féminisme et incarne une nouvelle morale puritaine qui détruit le caractère de la sexualité, donnant au féminisme un caractère moralisateur, disciplinaire et punitif. Selon cette sociologue le néoféminisme actuel réintroduit la violence dans les relations hétérosexuelles, et met en avant la misandrie. Ce nouveau féminisme a fini par être récemment perçu comme ennuyeux et prévisible (*référence à une tribune de Mazarine Pingeot, publiée le 28 juillet 2020*). Une critique que Madame Illouz juge trop « paresseuse » et « condescendante » pour qu'on s'y attarde.

Selon elle il y a sans doute beaucoup à blâmer dans le féminisme qu'elle perçoit comme un mouvement vaste et profond mais le néoféminisme selon elle en porte le flambeau et ne trahit pas le féminisme originel et ses vaillantes pionnières.

Le féminisme est souvent considéré comme un mouvement social mais il s'agit pour elle d'une erreur majeure. En effet le féminisme n'est pas un « mouvement », mais bien la deuxième grande étape du processus de démocratisation des sociétés européennes. En effet les femmes en étaient exclues, la démocratie restait donc un projet inachevé et incohérent créé par des hommes pour des hommes qui avaient donc écarté plus de la moitié de l'humanité.

Madame Illouz prend l'exemple de John Adams, un des leaders de la révolution américaine et deuxième président des Etats-Unis (1797-1801) créateur d'une des plus grandes démocraties au monde avait en 1776 répondu à sa femme, Abigail, qui le suppliait de « *se souvenir des femmes* » que sa requête l'avait « *fait bien rire* » et lui répondit « *Tu peux être sûre que nous saurons faire mieux que détruire nos systèmes masculins.* » Selon cette sociologue il avait raison et le système masculin tint bon, autant qu'il le put, et les revendications d'égalité des femmes firent longtemps rire beaucoup d'hommes.

Le mouvement des suffragettes, pour le droit de vote des femmes en Angleterre, n'obtint gain de cause qu'après que les femmes eurent recours au terrorisme à compter de 1912 (en utilisant des bombes et démarrant des incendies pour se faire entendre). Pour cette sociologue le féminisme est bien plus qu'un simple mouvement social, il est aussi la deuxième grande étape du processus historique de démocratisation, étape selon laquelle les femmes se sont battues

contre la puissante société. Par ailleurs elle considère que malgré l'acquisition de certains droits comme celui du vote ou des droits civils. Elles continuèrent à faire ce qu'elles ont toujours fait c'est-à-dire rester à s'occuper du foyer, jouer de leur élégance vestimentaire, être exclues de la sphère publique, jouer un rôle subalterne dans la production des richesses, être l'objet de prédateurs sexuelles et de violence. Malgré leur accès aux droits civils elles restèrent selon elle dévalorisées par leur existence sociale et restèrent exclues de la direction des affaires économiques, publiques et finirent toujours par être reléguées à des tâches inférieures en étant réduites à leur apparence sexuelle en étant moquées ou adulées pour leur corps (...)

Selon elle l'expérience centrale de la femme était lorsqu'elle était dévalorisée, cela voulait dire qu'un mécanisme plus puissant que le droit formel était à l'œuvre dans les inégalités entre les sexes. Les femmes réalisaient pleinement leurs droits que lorsqu'une réforme de l'inconscient culturel garantissait leur exclusion. La famille était le lieu mythique et idyllique des sociétés bourgeoises mais était le lieu privilégié pour la production et du maintien de la domination masculine. Toutes les interactions (amour, famille, sexualité...) donnant aux rapports hétérosexuels une source de plaisir étaient en réalité la source même de l'exclusion de la femme de la sphère publique.

Le féminisme selon elle permet de changer les agissements, habitudes ancestrales (...) du groupe qui auparavant les dominait. Selon elle seule la chrétienté avait tenté un changement aussi total et radical des comportements, des croyances (...) Mais la chrétienté pouvait le faire « par le haut », en créant l'Eglise, car elle mobilisait la puissance de l'Etat et ses armées. Par ailleurs les femmes exigent une transformation non moins profonde mais « par le bas », fait sans précédent dans l'histoire.

Car elles désirent reformer le langage, les contenus (...) de la société c'est d'ailleurs les objectifs du projet de démocratisation féministe. Il n'y a selon elle aucun exemple historique d'une transformation d'une telle ampleur qui se soit faite par un groupe qui ne contrôle aucune des grandes institutions politiques, culturelles, et économiques. C'est pour cela que la raison essentielle pour laquelle elle juge le féminisme précisément démocratique à cause « du décalage entre la profondeur des changements qu'il exige de la classe qui le domine et la faiblesse de ses moyens et de l'appareil institutionnel qui le soutient ».

C'est pour cela que selon cette sociologue les réseaux sociaux représentent une aubaine pour les femmes, elles qui étaient habituées à l'indifférence généralisée du corps policier, des médias et des représentants de la loi devant leurs problèmes de viol, de harcèlement, et même de violences au sein du couple. Les femmes, en raison des voies traditionnelles de la justice qui leur étaient fermées, ont emprunté le chemin que madame Illouz juge certes moins réglementé, mais plus efficace que celui des réseaux sociaux.

Toutefois les réseaux sociaux mènent parfois à des dérives graves comme des lynchages ou comme des viols de la présomption d'innocence, mais leur utilisation aura, pour la première fois, permis aux hommes puissants de restreindre leurs volontés d'attouchements envers les femmes. C'est en partie pour cette raison que le néoféminisme est en train de se transformer, estime Madame Illouz. Parfois ce type de féminisme prend l'aspect de « croisades puristes et de justice sommaire », mais c'est selon elle en partie à cause des faibles moyens dont les femmes disposent pour changer les comportements de domination.

Selon madame Illouz le néoféminisme présente des aspects critiquables, par exemple sa tendance au purisme et sa difficulté à discerner le trivial et le criminel, mais aussi son indécision sur la question de l'universalisme qu'elle juge plus problématique. Cette sociologue franco-israélienne ne se considère pas apte à témoigner des tentatives qu'elle juge toujours plus réussies de la part des partis politiques ultraorthodoxes israéliens à interdire et régimenter l'existence des femmes dans la sphère publique. Ces mêmes partis ou organisations ultraorthodoxes qui interdisent la publication de photos de femmes, même habillées de la tête aux pieds sur des journaux religieux : ils avaient par exemple supprimé Madame Merkel d'une photo d'elle défilant avec d'autres leaders après les attentats de 2015 contre *Charlie Hebdo*). Aucun parti religieux ne compte de femmes, elles ne sont pas autorisées à parler dans une assemblée publique ou bien dans des émissions de radio et on leur interdit aussi de s'asseoir à côté d'un homme lors d'une cérémonie officielle.

Selon elle cette religion ainsi que beaucoup d'autres sont incompatibles avec le principe démocratique d'égalité des sexes. Prétendre l'inverse au nom de la tolérance envers les minorités religieuses fait selon elle preuve d'une bassesse à l'égard des femmes, qui sont toujours les premières à être sacrifiées à d'autres causes. Elle pense que le néoféminisme laisse toujours en suspens le problème de la religion, un problème qui selon elle n'a toujours pas été résolu dans l'ensemble de la démocratie. L'universalisme demeure donc le socle sur lequel s'est construit le féminisme en tant que mouvement qui approfondit la révolution démocratique.

Elle termine son propos par une citation de la féministe Shane Phelan : « *Si nous transformons [la politique d'identité] en une exigence de pureté à chaque niveau de notre vie, nous nions les vies pour lesquelles nous avons commencé notre lutte. Si nous devons être libres, il nous faut apprendre à embrasser le paradoxe et l'incertitude ; en bref, il nous faut embrasser la politique. La politique d'identité doit être fondée, non pas seulement sur l'identité, mais sur un goût pour la politique comme art du vivre-ensemble. La politique qui ignore nos identités, qui en fait des choses "privées", est inutile ; mais des identités non négociables nous asserviront, qu'elles nous soient imposées de l'intérieur ou de l'extérieur.* » La politique est donc selon elle comme l'art du vivre ensemble entre les deux sexes et sera la troisième grande étape de la démocratisation de nos sociétés. Mais il faudra que les hommes partagent leur immense pouvoir avec les femmes pour la parfaire.

**Anastasia DAURIAC (Première 11), le 28 novembre 2020**